

1836

1^{er} janvier

Après la messe, on a, suivant l'usage, souhaité la bonne année à M. le Directeur. /71/

Compte rendu aux Sœurs Oblates de la Providence, le 1^{er} janvier 1836.

Somme reçues depuis le 17 mai 1828 jusqu'à ce jour		
1) des dots des Sœurs	\$4,429.30	} 13251. 37 ^{1/2}
2) Dons	360.00	
3) argent reçu des pension, souscription et de la vente des ornements, chapelets, images et couture particulière	7,136 7 ^{1/2}	
4) Argent emprunté	1,326	
Dépenses		
1) la grande Maison	\$2,000	} 13161.15
2) bâtisse de la Maison de briques	800	
3) La 1 ^{ère} Maison de bois et le lot	250	
4) La 2 ^{ème} Maison et le lot	700	
5) réparations dans les trois Maisons	1,176 96	
6) Payé pour loyer de Maisons	586	
7) ground-rent, taxes et assurance	558 19	
8) achat de marchandises et frais à l'arrivée des marchandises de Lyon	959	
9) Dépenses générales	1,112	
10) Sommes rendues	800	
11) Bois et dépenses de table	4,220	

Il reste en caisse le 1^{er} janvier 1836 \$90.22^{1/2}

N.B. Mais, comme sur les 1326 gourdes qu'on a empruntées on n'a rendu jusqu'à ce jour que la somme de \$800, il semblerait résulter que les Sœurs doivent encore 526.

Les Sœurs ont pour couvrir cette dette : /72/

1) une note payable le 10 avril prochain	\$226
2) ce qui reste dans la caisse	90. 22 ^{1/2}
3) les sommes dues jusqu'à ce jour par les pensionnaires	104
	\$520. 22 ^{1/2}
Elles ne doivent en effet aujourd'hui que	5. 77 ^{1/2}
	\$526

La propriété des Sœurs peut valoir	\$6,000
Le bien de Wilmington	2,000
En banque	300
Le mobilier	500
Celui de la chapelle	700
	\$9,500

Dépenses annuelles

}

1) Bois	\$110	
2) Farine, sucre, café	300	
3) Dépenses du marché	300	
4) Taxes et ground-rent	90	\$1,000
5) Vestiaire et Chapelle	140	
6) Infirmerie	60	

Pour faire face à ces dépenses elles reçoivent à peu près

1) des pensionnaires	540	}	
2) des externes	100		
3) de la couture	440		
4) de Mme Dumoulin	96		\$1,396
5) du Séminaire	120		
6) pour d'autres petits ouvrages	60		
7) les souscriptions	40		

/73/

N.B. le produit de la couture, de la vente des images, et les autres petits ouvrages, sert à l'habillement des douze Sœurs et quatre novices et de sept enfants qu'elles élèvent gratuitement et à l'entretien de la Chapelle et de la maison. Les sommes provenant de ces différents objets ne sont pas portées en recettes. Elles n'en rendent pas compte. Quant à la vente des ornements de Lyon, on n'en rendra compte que lorsque la facture de 16,100 francs aura été payée à M. Didier Petit de Lyon. Ces articles sont – si la chose continue – sera d'un grand avantage pour les Sœurs.

25 février

Marie Germaine est entrée aujourd'hui dans la maison. Elle n'y est que comme postulante; il n'y a rien de décidé sur le jour qu'elle entrera au Noviciat.

9 mars

Aujourd'hui fête de Ste Françoise, l'office a eu lieu comme il est d'usage aux fêtes des patrons. M. le Supérieur du Séminaire a dit la seconde messe et a prêché le soir à cinq heures. M. l'abbé Fredet a prêché et donné ensuite la bénédiction du St Sacrement.

A 4 heures, M. le Directeur avait récité les litanies de Ste Françoise et donné à baiser la relique de la Sainte.

24 avril

Aujourd'hui, fête du patronage de St Joseph, l'office a eu lieu comme au jour de Ste Françoise.

M. Tessier a dit la 2^e messe et M. Randamme a prêché le soir.

15 mai

Dimanche dans l'octave de l'ascension, c'est aujourd'hui qu'avait du avoir lieu la fête de St Benoît, de St Philadelphie. Mais Monseigneur l'archevêque ayant renvoyé la fête de ce Saint au 2^e dimanche d'octobre, elle n'a point été célébrée aujourd'hui. Ce matin à la messe, la Sœur Marie Louise qui était entrée au Noviciat le 12 de mai 1835, a fait ses vœux suivant la formule ordinaire et les cérémonies d'usage dans cette occasion. /74/

20 mai

M. le Directeur a assemblé aujourd'hui les Sœurs pour aviser aux moyens de procurer un local plus grand pour l'école qui est absolument trop petite et malsaine vu le grand nombre des écolières et surtout parce que cet appartement est le seul où les Sœurs et les pensionnaires se tiennent habituellement. On a pensé qu'on pourrait bâtir une école sur l'emplacement des deux petites maisons de bois. On a cru qu'en plaçant l'école dans un bel endroit bien haut et bien aéré, on pourrait au dessus y bâtir une chapelle et par là rendre aux Sœurs les deux appartements que la chapelle actuelle occupe dans l'intérieur de la maison et compenser ainsi la perte qu'elles feraient du logement qu'elles ont dans l'une des deux maisons de bois.

Afin de ne pas perdre ces deux maisons, on a pensé qu'on pourrait les transporter à l'autre bout du lot sur Tyson's alley et par ce moyen se faire une petite rente de huit gourdes par mois et couvrir ainsi en partie les dépenses que vont occasionner la nouvelle bâtisse. Tout ceci a paru fort beau mais où prendre les fonds pour une telle entreprise? On a projeté alors de vendre le bien de Wilmington et d'en employer le produit à la construction de ce nouveau bâtiment. Mais on a trouvé bien vite un obstacle à ce projet. La propriété à Wilmington ne peut être vendue que dans deux ans à cause de la minorité de la Sœur Marie Louise qui a droit à un tiers de cette propriété mais pour obvier à cet inconvénient il a été décidé qu'on emprunterait pour trois années la somme nécessaire à la bâtisse et que l'argent provenant du loyer de la maison, la petite rente que les sœurs ont dans cette ville et l'intérêt des fonds placés à la banque de Wilmington seraient employés à payer l'intérêt de la somme empruntée. En conséquence, M. le Directeur a été prié de s'occuper sérieusement de cette affaire, d'emprunter l'argent nécessaire et de faire marché /75/ avec un entrepreneur. On s'est promis de recommander cette entreprise à Dieu et d'implorer à cet effet la protection de la bienheureuse Vierge Marie et les trois autres patrons de la maison. Désirant, sur toutes choses, ne faire que la Sainte Volonté de Dieu.

27 juin

En conséquence de ce qui avait été décidé dans l'assemblée du 20 mai, M. le Directeur a emprunté les sommes suivantes :

1o de M. Charels Williamson	\$500
2o de M. Elie Arieux	300
3o de Mme De la touraudai	100
4o d'Hilaire Labatte	129.30
	\$ 1,029.30

N.B. ces sommes portent intérêt à 6 pour cent

5o d'Oliver Concklin	289.35	}	
6o d'Anne Clement	224		1172-2
7o de Jeuny Russel	660.67		
			\$2,201.32

Ces trois dernières sommes sont des notes portant intérêt à 6 pour cent souscrites par Messieurs John Carrère et Pierre Chatard. Elles sont payables à diverses époques, de manière que l'intérêt à 6 pour cent ne leur sera dû que du moment de leur échéance.

29 juin

M. le Directeur a signé aujourd'hui le marché qu'il a fait avec M. Richard C. Murray, par lequel ce dernier s'engage à construire l'école, la chapelle et les deux maisons de briques sur

Tyson's alley, suivant les dimension plans et matériaux désignés dans l'accord, moyennant la somme de \$2,226.

Par un nouvel arrangement, M. Murray doit creuser /76/ une cave de 26 pieds de longueur sur 23 pieds de largeur sous l'écule, moyennant la somme de 300 gourdes et ouvrir une croisée de plus dans la chapelle sur la cour des sœurs. Cette croisée sera payée séparément.

La nouvelle bâtisse coûtera environ \$2,600 indépendamment des dépenses à faire pour un nouvel autel et les autres ornements indispensables. On espère que cette espèce de dépenses sera couverte par la quête qu'on fait à cet effet.

2 juillet

Aujourd'hui fête de la visitation de la Sainte Vierge. L'office a eu lieu comme à l'ordinaire. La première messe par M. le Directeur, la seconde à 8 ½ par M. Deluol, Supérieur du Séminaire et grand Vicaire du diocèse. Avant de recevoir le renouvellement des vœux, il a adressé aux sœurs une excellente exhortation sur les vœux religieux, ensuite, les sœurs professes ont renouvelé leurs vœux, suivant la forme adoptée depuis le commencement de l'établissement et fini par la bénédiction du très Saint Sacrement. Le soir, après le chant des cantiques, M. l'abbé Jean Donelan, Diacre qui doit être fait prêtre le 24 de ce mois, a adressé a fait une excellente instruction sur la dévotion à Marie. Il a parlé avec beaucoup d'onction et de piété. Ensuite, M. le Directeur a donné la bénédiction du Saint Sacrement.

N.B. C'est aujourd'hui que Germaine a pris l'habit et la chaîne du St Esclavage de la Ste Vierge. Elle a reçu le nom de Sr. Clotilde.

18

On a commencé aujourd'hui à démolir les deux maisons de bois.

26

Messieurs Mayer, Gallagher, Donelan et M. Dydier ont fait aujourd'hui l'examen des classes. Ils ont fini à cinq heures. Ces messieurs ont été contents des progrès des petites filles. Ils ont donné des notes très bonnes pour la plupart d'entre elles. Tout sur l'anglais, le français, l'arithmétique et le catéchisme. Ils ont été étonnés de la facilité avec laquelle un certain nombre d'enfants ont répondu à leurs questions. /77/

31 juillet

Aujourd'hui M. Bruté, Evêque de Vincennes qui était arrivé hier de France a bien voulu avec l'approbation de M. l'Archevêque, consacrer les prières pour l'autel de la chapelle de Ste Françoise. La cérémonie a commencé à 5 heures et demi du matin et a duré une heure un quart. On a observé exactement toutes les cérémonies prescrites dans le pontifical. Mgr a déposé dans le sépulcre de la pierre les reliques bien authentiques des Saintes Lucie et Barbe et de St Vincent Martyr. M. V était assisté par Messieurs Vabré et Joubert, prêtres et de Messieurs Baquelin et Benoît, diacres ; et deux séminaristes.

1^{er} août

Aujourd'hui a eu lieu la distribution des prix. Les vacances commencent ce soir, elles dureront jusqu'au cinq septembre.

27

Aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi, le Révérend M. Louis Régis Deluol, Supérieur du Séminaire et grand Vicaire du diocèse, assisté de M. le Directeur et de neuf séminaristes a

béni la première pierre de la chapelle. Il faisait un tems superbe. On avait élevé une croix à l'endroit ou doit être placé l'autel. On a suivi exactement toutes les cérémonies prescrites dans le rituel. M. Deluol a fait un assez long sermon sur la cérémonie. Il y avait beaucoup de monde. Il a déposé dans la pierre une phiole de verre dans laquelle on avait mis un écrit suivant la formule ordinaire, portant la date du jour de la bénédiction et faisant mention des noms de N. S. P. le Pape, de Mgr l'archevêque, de l'officiant, du Directeur et du fondateur de l'établissement, de la Supérieure, du Président des Etats Unis et de quelques uns des princes régnant en Europe. Cette première pierre a été bénite sous l'invocation des quatre patrons de la maison, la Très Sainte Vierge, St Joseph, Ste Françoise /78/ et St Benoit de St Philadelphie. La chapelle, cependant portera le nom de Ste Françoise, fondatrice des Oblates à Rome et première patronne de tout l'établissement.

Après la bénédiction, les Sœurs ont offert quelques rafraîchissements à tous ces messieurs et leur ont donné à tous une fort belle gravure de Ste Françoise. On a donné à boire aux ouvriers et M. le Directeur leur a donné également de l'argent.

Après le départ des messieurs du Séminaire, il a offert aussi quelques rafraîchissements à M. Richard de Murray entrepreneur de la chapelle et à M. Joseph Nougues, maître maçon.

5 7bre⁴⁰

Les classes ont recommencé aujourd'hui. Dans l'assemblée qui a eu lieu ce matin, on a parlé d'un nouvel arrangement des classes. Il a été décidé que les jeunes Sœurs novices feraient certaines classes cette année, tant pour les employer une bonne fois à l'œuvre de la Maison, que pour soulager quelques unes des anciennes qui sont surchargées en raison de leur mauvaise santé. En conséquence, la Sœur Gertrude enseignera désormais la troisième classe d'anglais, la 3eme d'arithmétique, et la 2^e classe de catéchisme. La Sœur Aloysius, la 2eme classe de catéchisme, français, la 3eme de français et une classe d'écriture. La Sœur Marie Louise, la 2eme d'anglais, la 2eme d'arithmétique et la 1ère classe de broderie sur canevas. La Sœur Stanislas, la 4eme de Français, une classe d'écriture et une petite classe de broderie sur canevas. Les sœurs Magdeleine, Thérèse, Elisabeth et James continueront leurs classes comme à l'ordinaire.

9 octobre

On espérait pouvoir célébrer la fête de St Benoît dans la nouvelle Chapelle ; l'entrepreneur l'avait promis, mais comme elle n'est pas finie, on a fait l'office dans la petite chapelle. Les choses ont eu lieu comme il est d'usage aux fêtes des Patrons. Le matin et le soir il y avait peu d'étrangers. Après la messe, il y a eu une assemblée des Sœurs, afin de s'occuper des trois novices dont l'année de Noviciat finit le 1^{er} 9bre prochain. Les Sœurs ayant /79/ donné unanimement leur consentement à ce qu'elles fussent admises à faire leurs vœux à la fin de leur Noviciat, il a été décidé que ce serait le jour de la Toussaint. Elles entreront en retraite le 27 octobre.

La Sœur Supérieure, qui depuis trois mois avait pour cause de maladie suspendu toutes les fonctions de la Supériorité qui avaient été sous sa direction remises à la Sœur Chantal, est rentrée aujourd'hui en fonction et en raison de l'état de dépérissement de la Sœur Magdeleine qui depuis le 29 septembre avait été nommée assistante, la Sœur Chantal a pris sa place.

1^{er} novembre

⁴⁰ septembre

Aujourd'hui, jour de la Toussaint, les trois Sœurs Aloysius, Stanislas et Gertrude qui étaient au Noviciat depuis un an ont fait leurs vœux suivant la formule d'usage depuis l'établissement de la société. Du reste, l'office a eu lieu comme aux jours de grandes fêtes.

18 décembre

4^{ème} dimanche de l'Avent

Aujourd'hui a eu lieu la bénédiction de la Chapelle Ste Françoise. L'église était bien décorée. La cérémonie a commencé à 10 heures et demie. M. Deluol, Supérieur du Séminaire et Grand Vicaire a béni l'église. Ensuite, la grand messe a été célébrée par Monseigneur l'archevêque, assisté de M. Deluol comme prêtre assistant et de MM Elder et Benoît comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Vérot a prêché après l'évangile. Le Vénérable M. Tessier a assisté à la cérémonie, ainsi que M. L'abbé Hérard. M. Williamson, M. Butler d'Emitsburg et 8 séminaristes. Après la messe, on a chanté le Te Deum et donné la bénédiction du St Sacrement. Après le dîner auquel se trouvaient tous les ecclésiastiques qui avaient assisté à l'office et Messieurs Chatard, Kelly et Murray. Monseigneur a bien voulu chanter les vêpres qui avait été très solennelles. On a fini par la bénédiction. Peu de temps avant que sa grandeur se retire, M. le Directeur lui a présenté toutes les Sœurs. Il leur a parlé à toutes avec bonté et leur a donné la bénédiction. Il a /80/ également promis de venir visiter leur Maison plus en détail. Il a paru généralement satisfait (il y avait à peu près 500 personnes à la messe).

25 Xbre

M. le Directeur a dit ses trois messes dans la chapelle de Ste Françoise, la dernière à 8heures1/2 a été chantée ; – après l'évangile, il a prêché de l'autel sur le mystère du jour. Le soir, à 3 heures 1/2, la société de la Sainte Famille s'est réunie, on a dit les prières d'usage et fini par la bénédiction du St Sacrement.